



## INTENTION GÉNÉRALE de Février 1900

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE.

### LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

#### I



EST pour notre ancienne mère-patrie que l'*Intention* de ce mois est surtout proposée. Le ciel de France est, en ce moment, chargé de terribles menaces pour l'Eglise. Loi pour dissoudre les communautés religieuses, loi pour consommer la rupture entre l'Eglise et l'Etat, loi enfin contre la liberté d'enseignement, tels sont les projets du pouvoir maçonnique, tels sont les maux affreux suspendus au-dessus de la tête des catholiques. C'est le projet de loi dirigé contre la liberté d'enseignement qui doit nous occuper. Cette loi satanique est destinée à ruiner de fond en comble l'éducation chrétienne en France, en arrachant aux catholiques les derniers débris d'une liberté mutilée. Si cette loi passe, l'on peut dire que c'en est fait de la jeunesse française : On veut imposer, rendre *nécessaires* les